

Il n'y a pas de changements dans les allocations aux institutions de bienfaisance. Beaucoup de demandes nouvelles ont été faites et plusieurs auraient mérité un accueil favorable; mais l'état de nos finances ne nous permettant pas d'augmenter nos dépenses sous ce chef, nous avons dû, quoiqu'à regret, maintenir le *statu quo*.

Les dépenses du département des terres de la couronne vont former un total de \$154,411.00 pour l'exercice en cours: pour le prochain exercice, nous demandons \$128,750.00, ce qui fait une diminution de \$25,661.00. Cette diminution tombe sur les articles suivants:

Service des cadastres.....	\$4,000 00
Arpentages.....	8,600 00
Dépenses générales.....	5,561 00
Exploration des mines.....	2,500 00
Protection des forêts contre l'incendie.....	5,000 00
	\$25,661 00

Nous pouvons faire ces retranchements sans affecter l'efficacité de ces services, non plus que les recettes provenant des terres de la couronne. Le besoin de nouveaux arpentages, par exemple, me paraît plus que problématique. Au 30 juin 1886, nous avions en disponibilité 6,968,009 acres de terres de la couronne, arpentées et subdivisées en lots de ferme. En supposant une moyenne de 100 acres par famille, cela fait assez de terres pour établir 69,680 familles, ou une population d'au moins 348,400 personnes. Si rapide qu'on puisse supposer les progrès de la colonisation, on admettra qu'il faudra au moins dix ans pour établir tout ce monde et occuper les 6,968,009 acres de terres arpentées que nous avons actuellement en disponibilité. Alors pourquoi faire tant de dépenses pour de nouveaux arpentages? Je n'en vois pas l'utilité. Du reste, nous affectons à ce service une somme de \$30,000.00, ce qui est plus que suffisant pour les besoins réels et immédiats.

Les autres articles du chapitre *Services divers* accusent les diminutions suivantes, comparativement aux dépenses de l'exercice en cours:

Pour mettre en opération l'acte des manufactures de Québec.....	\$ 500 00
Deschamps, <i>Liste des paroisses</i>	2 000 00
Timbres, licences, etc.....	2,000 00
	\$ 4,500 00

Plus les services suivants, qui ne se présenteront pas l'année prochaine:

Aide aux pêcheurs en détresse de la côte nord du Saint Laurent	9,500 00
Commission royale, re chemin de fer Q. M. O. & O.	10,881 25
	\$24,881 25